Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212200950-20260226-26_02_001-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
22 - COTES-D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	11
• votants	11
• absents	
• exclus	

Date de convocation :
17 février 2026

Date d'affichage :
27 février 2026

Objet
Charges de Fonctionnement SQUIFFIEC

De la commune LANDEBAERON

Séance du 26 février 2026 à 20 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. TONDEREAU Sébastien

Étaient présents :
AUBRY Gwénaëlle, LEBEAU Emmanuelle, LE MOAL Françoise, MALCAVET Patrice, O'CONNOR Nathalie, PIRIOU Olivier, RAMMELOO Pauline, BALLARD Ronan
Procurations : TANGUY Kévin à O'connor Nathalie
DECERPRIT Michel à PIRIOU Olivier

Secrétaire de séance :

Mme LEBEAU Emmanuelle

Monsieur le maire présente à l'assemblée une demande de participation aux charges de fonctionnement pour la commune de Squiffiec soit 5 300€ pour 2025.
1 650€ x 3 élèves en maternelle = 4 950 €
350€ x 1 élève en primaire = 350 €
Après délibération, l'assemblée y émet un avis favorable.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 27 février 2026.

Publié ou notifié le .

Fait , le 27 février 2026

Le Maire

MAIRIE DE LANDEBAERON
22 Côtes-d'Armor